



Action de conseil  
individuel ou collectif  
Construction de  
références techniques  
locales

## Développer des prairies multi-espèces pour répondre à l'évolution du climat en Normandie et maintenir le pâturage estival

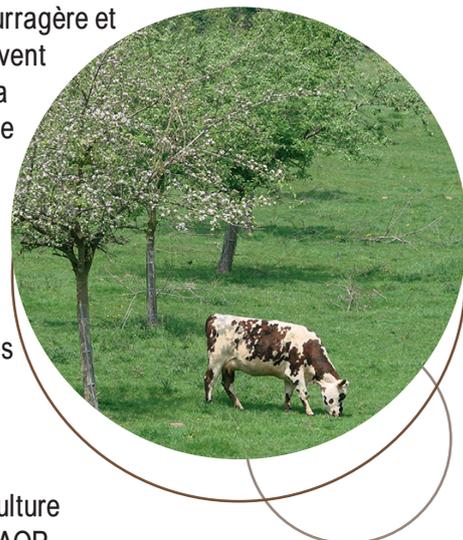


Normandie

**Contexte du travail réalisé :** Les cahiers des charges de ces 3 appellations ont des règles communes concernant la production fourragère et l'autonomie alimentaire des exploitations. Elles doivent ainsi justifier sur leur assolement d'au minimum 2 ha d'herbe pour 1 ha de maïs fourrager, 0,33 ha d'herbe par vache laitière traite dont 0,25 ha pâturables, et de 6 mois minimum de pâturage par an. En 2012, dans le cadre d'un chantier stratégique mené par la filière, l'autonomie alimentaire et la valorisation accrue de l'herbe ont été définis en tant que priorités d'accompagnement technique des éleveurs.

Depuis 2014.

Partenaires : Institut de l'Élevage, Chambre d'agriculture de l'Orne. Projet piloté par l'Union des producteurs AOP Camembert de Normandie, Pont l'Évêque et Livarot dans le cadre d'un GIEE.



### Description de l'action

En 2012 et 2013, 36 exploitations ont bénéficié d'un diagnostic alimentaire via le réseau InPACT Basse-Normandie. Les exploitations engagées avaient l'objectif de réduire leur coût alimentaire et leur impact environnemental via un moindre recours aux intrants, tout en répondant aux contraintes de fabrication fromagère en limitant le creux de production de lait estival.

À l'issue de cette phase de diagnostic, les éleveurs ont exprimé un besoin de solutions techniques pour cultiver, conserver et faire pâturer des fourrages résistants à la sécheresse, productifs et riches en protéines. Les prairies multi-espèces, répondent à ces problématiques mais restent peu cultivées par les éleveurs AOP, car elles requièrent de la technicité, et peu de références locales sont disponibles.

Ainsi, pour proposer des solutions concrètes et faire valoir les avantages des prairies multi-espèces auprès des éleveurs de la filière, l'Union des producteurs a répondu, en 2013, à l'appel à projet CASDAR - Mobilisation collective pour l'agro-écologie, ayant conduit à la création d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE). Le projet, qui a débuté en avril 2014, s'articule autour de 4 axes : capitaliser sur les expériences locales, mettre en place des essais de prairies multi-espèces dans les exploitations volontaires, proposer un accompagnement technique sur le pâturage et la récolte de fourrages, et communiquer sur la démarche et les résultats.



AOP

Camembert de Normandie  
Pont l'Évêque  
Livarot

### Bénéfices pour les AOP

La finalité de ce projet est de capitaliser suffisamment d'expériences locales pour créer un guide des prairies normandes et d'implantation des prairies multi-espèces et de pouvoir diffuser de manière plus large nos résultats obtenus. Cette action permettra de renforcer l'autonomie des éleveurs et le lien entre les éleveurs.



d'infos